

Repères IREM

La revue des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques

Besançon, le 03 janvier 2021

Préparation du Numéro spécial 128 (juillet 2022) Appel à contribution

Enseigner l'algèbre, de l'école à l'université

Chères collègues, Chers collègues,

Vous trouverez ci-dessous le descriptif du thème choisi pour le **numéro 128 spécial de Repères IREM** à paraître en **juillet 2022**.

Si vous avez **l'intention de proposer un texte**, nous vous demandons dans un premier temps de **nous en informer dans les meilleurs délais par courrier électronique** au responsable du comité de rédaction courriel : reperes-irem@univ-irem.fr, avec copie à yves.ducel@univ-fcomte.fr, si possible en précisant par quelques lignes votre projet avec un titre (même provisoire).

Les articles devront nous parvenir le plus tôt possible et avant le 31 octobre 2021 dernier délai, afin de permettre son examen au plus tard au comité de lecture de décembre 2021. Les articles arrivés après cette date seront toutefois examinés pour publication, le cas échéant, dans des numéros postérieurs au numéro spécial. Vous trouverez en fin de cet appel à contribution quelques consignes à suivre pour soumettre un article à *Repères IREM*.

Merci de diffuser cet appel le plus largement possible au sein du réseau des IREM et, plus généralement, auprès des collègues susceptibles d'être intéressé(e)s.

Bien cordialement à toutes et à tous,
Yves DUCEL, rédacteur en chef de *Repères IREM*

Descriptif du thème du numéro spécial

L'enseignement et l'apprentissage de l'algèbre sont une source continue de préoccupation, pour les chercheurs, pour les enseignants comme pour les élèves. Les raisons de cet intérêt sont multiples et parfois évidentes. Tout enseignant de mathématiques connaît la rupture et les difficultés que représente l'entrée dans l'algèbre pour nombre d'élèves. Or l'algèbre et les écritures symboliques occupent une place centrale dans la pratique mathématique, au point d'en devenir le symbole dans l'imaginaire collectif ("faire des maths, c'est résoudre des équations avec des lettres"). Ce champ et son enseignement ont été maintes fois questionnés, analysés. Nous proposons de reprendre la réflexion, pour tenir compte de l'évolution de la place des mathématiques dans l'enseignement et la formation du citoyen, et aussi des changements de pratique induits par l'usage des outils informatiques.

Avec ce numéro spécial, nous espérons recueillir les réflexions et travaux de recherche récents des enseignants et des chercheurs autour de l'algèbre, de ses enjeux et de ses modalités d'enseignement. Les textes proposés pourront rendre compte et analyser des pratiques enseignantes et leurs effets possibles sur les apprentissages des élèves. Ils pourront se centrer sur l'identification et la compréhension des difficultés des élèves, sur les questions de discontinuités, fausse-continuités ou possibles continuités entre arithmétique et algèbre ou encore sur la manière dont l'algèbre peut constituer un lieu de développement de démarches de preuve au collège et au lycée.

Des études historiques et épistémologiques permettant d'éclairer le développement de ce domaine dans différentes cultures, d'identifier les étapes clefs et les obstacles épistémologiques inhérents à son édifice seront également les bienvenues.

Consignes pour soumettre un article à Repères IREM

Dernière mise à jour : 01 décembre 2019

Vous souhaitez proposer un article à *Repères IREM*. Voici quelques consignes à suivre pour faciliter le travail de toute l'équipe éditoriale.

Votre proposition d'article doit être envoyée en version numérique en fichier attaché (*.rtf ou *.doc ou *.pdf) à l'adresse électronique du rédacteur en chef suivante : reperes-irem@univ-irem.fr (avec copie à yves.ducel@univ-fcomte.fr). Identifiez le fichier numérique de votre article dans son intitulé par le nom du correspondant et la date de la version sur le modèle suivant « **Reperes-NOM-DATE** ».

Pour pallier les problèmes éventuels d'ouverture de fichiers, merci de doubler, dans tous les cas, ce mél d'un envoi de la version PDF ou, à défaut, de la version papier adressée par La Poste à :

Yves DUCEL, Revue *Repères IREM*
IREM de Franche-Comté, UFR des Sciences et Techniques
16, route de Gray, 25030 BESANCON CEDEX

N'oubliez pas de mentionner en tête de l'article la liste intégrale de tous les auteurs (nom et prénom complet sans initiale), ainsi que l'IREM éventuel de rattachement, avec les coordonnées électroniques et postales de l'auteur chargé des contacts avec le comité.

Si l'auteur collectif est un groupe de travail IREM, mentionnez l'intitulé exact du groupe en précisant en note de bas de page de l'article la liste des membres de l'équipe et leur affectation professionnelle.

Écrivez votre article en traitement de texte compatible Word (si possible éviter Tex, Latex ou autres, qui posent de grosses difficultés lors de la mise en pages finale).

Un article ne doit pas dépasser 25 pages tout compris (texte, tableaux, figures, dessins, bibliographie, annexes diverses). Les tableaux, figures, dessins et images sont destinés à être publiés en couleur. Ils devront être fournis également dans des fichiers séparés avec une très bonne résolution (par exemple 600 dpi minimum).

Proposez un titre court et un résumé de 500 caractères/espaces environ accompagné de quelques mots-clés. Pensez à numéroter les pages et à proposer une bibliographie limitée et adaptée au lectorat.

Enfin sachez que le comité de rédaction se réunit en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. À chaque séance, le comité examine les propositions d'articles reçues avant le 15 du mois précédant la réunion.

En proposant votre texte à *Repères IREM*, vous vous engagez à ne pas soumettre ce même texte parallèlement à une autre revue tant qu'il n'aura pas fait l'objet d'un refus explicite par le comité de rédaction de *Repères IREM*, ou que le projet de publication n'aura pas été retiré par son auteur.

Yves DUCEL,

Rédacteur en chef de *Repères IREM* (mél : reperes-irem@univ-irem.fr)

.....
Pour consulter le site Web de la revue *Repères IREM* et les articles en ligne :

Accédez au site du portail des IREM par <http://www.univ-irem.fr/> puis cliquez sur REPERES IREM puis CONSULTATION EN LIGNE

Pour soumettre un article à la revue *Repères IREM*, écrire au rédacteur en chef à reperes-irem@univ-irem.fr (copie à yves.ducel@univ-fcomte.fr)

Pour vous abonner à *Repères IREM* ou acheter séparément des numéros, contacter l'IREM de Grenoble à l'adresse suivante :

Université Grenoble Alpes - IREM de Grenoble, CS 40700, 38058 GRENOBLE CEDEX 9

Tél. : +33 (0)4 76 51 44 06 ; Fax : +33 (0)4 76 51 42 37 ; Courriel : irem-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr